

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

La *REVUE FRANCOPHONE DU STRESS ET DU TRAUMA* publie des articles originaux de praticiens et chercheurs représentant la diversité des approches en ce domaine. Des actes de congrès, des analyses d'ouvrages et diverses informations sont également publiés dans la revue. Chaque manuscrit doit être adressé en trois exemplaires dactylographiés à l'intention de l'un des trois rédacteurs en chef :

PR F. LEBIGOT, PR A. ANDREOLI, OU PR V. DUBOIS,

à l'adresse suivante :

Princeps Éditions, 64, avenue du Général de Gaulle, F-92130 Issy-les-Moulineaux.

Il sera enregistré sous un numéro de référence et soumis à l'appréciation anonyme de deux lecteurs, puis à celle du Comité de rédaction.

Normes de présentation

- ◆ La première page du texte, qui ne sera pas adressée aux lecteurs afin de préserver l'anonymat des auteurs, mentionne :
 - le titre de l'article (pas plus de 120 signes),
 - un titre courant de 50 signes au plus,
 - les noms et prénoms des auteurs, leurs titres et les adresses de leur lieu d'exercice,
 - les numéros de téléphone, de télécopie et l'adresse électronique de l'auteur chargé de la correspondance.
- ◆ La deuxième page comporte :
 - le titre de l'article,
 - le résumé en français (1 000 signes au plus) accompagné de mots-clés (8 au maximum),
 - la traduction du titre, du résumé et des mots-clés en anglais.
- ◆ Le corps du texte comporte un maximum de 25 pages numérotées de format A4, dactylographiées avec un double interligne à raison de 25 lignes par page et 80 signes par ligne.
- ◆ Les tableaux sont appelés dans le texte, numérotés en chiffres romains et placés en fin de texte avec leur légende. Les figures, illustrations et photographies (en noir et blanc) répondent aux mêmes normes et sont numérotées en chiffres arabes.
- ◆ Les notes de bas de page ne sont pas admises.
- ◆ Les références bibliographiques sont numérotées dans l'ordre de leur apparition dans le texte (entre parenthèses et en chiffres arabes) ; elles figurent sur pages séparées en fin de texte. Elles sont présentées selon les normes de Vancouver afin de faciliter l'indexation des articles dans les banques de données internationales (et sans mise en forme automatique). Exemples :
1 - Lebigot F, Vallet D, Prouvost C, Buferne R. La demande de soins dans les névroses traumatiques de guerre. *Ann Méd-Psychol* 1991 ; 149 (2) : 131-149.
2 - Crocq L, Doutheau C. Psychiatrie de catastrophe. In : Senon JL, Sechter D, Richard D. Thérapeutique psychiatrique. Paris : Hermann, 1988 : 989-1002.

Conditions de publication

Les travaux de recherche biomédicale doivent répondre aux exigences de la Déclaration d'Helsinki et aux dispositions éthiques du pays d'origine.

L'auteur soumettant un manuscrit garantit son caractère original et qu'il n'a pas été soumis ailleurs pour publication. Il s'engage à demander l'autorisation de l'éditeur pour toute reproduction, même partielle, de son article dans une autre publication. L'auteur principal doit confirmer par écrit l'accord de tous les co-signataires à la publication de leur manuscrit dans la revue. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Une fois le manuscrit accepté, il convient de fournir le texte définitif sur papier et sur disquette informatique Mac ou PC, accompagné des illustrations éventuelles.

La reproduction de documents en quadrichromie est à la charge des auteurs.

L'auteur correspondant recevra gracieusement 25 tirés à part de l'article, sous réserve qu'il soit abonné à la revue pour l'année en cours. Toute demande d'exemplaires supplémentaires devra être effectuée lors du renvoi des épreuves corrigées et accompagnée du règlement correspondant.